



**SDIS**  
DU RHÔNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DU RHÔNE

LYON, LE **01 JUIN 2012**  
NOS RÉF. MI/CR  
CONTACT Carole RUIS  
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 50  
TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 57  
COURRIEL carole.ruis@sdis69.fr

### Réunion de la CATSIS

Le président de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours  
à  
Adjudant Rémy CHABBOUH  
Représentant du collège des non-officiers SPP  
Membre suppléant  
de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours

Je vous informe que la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours se réunira le :

**Lundi 18 juin 2012 à 17 heures 30**  
**SDIS du Rhône**  
**Salle de direction – 1<sup>er</sup> étage**  
**17 rue Rabelais - 69003 LYON**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Approbation du PV du 13 décembre 2011,
  - Désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.
1. Patrimoine immobilier du SDIS – acquisitions et cessions de biens immobiliers,
  2. Dispositions complémentaires relatives aux régimes de travail des SPP logés en casernement,
  3. Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté portant règlement opérationnel du SDIS du Rhône,
  4. Arrêté préfectoral portant création et classement des CIS du SDIS du Rhône,
  5. Point sur la mise en place de la nouvelle restauration,
  6. Sécurité et sûreté du site de Saint-Priest,
  7. Réorganisation logistique et gestion des déchets,
  8. Evolution de l'habillement du personnel technique,
  9. Activation du CTA-CODIS de formation et de secours,



10. Point sur les programmes immobiliers en cours et les déménagements de services,
11. Communication sur les textes relatifs à la refonte de la filière SPP
12. Questions diverses : les sujets que vous souhaitez voir évoqués dans le cadre des questions diverses devront être communiqués au plus tard le 11 juin 2012.

Vous trouverez, ci-joint, les documents relatifs à cet ordre du jour.

Merci de confirmer votre participation, soit par téléphone au secrétariat de la direction des ressources humaines (04 72 84 39 50), soit par mail à [drh@sdis69.fr](mailto:drh@sdis69.fr).



Colonel Serge DELAIGUE  
Directeur départemental